Affiliation

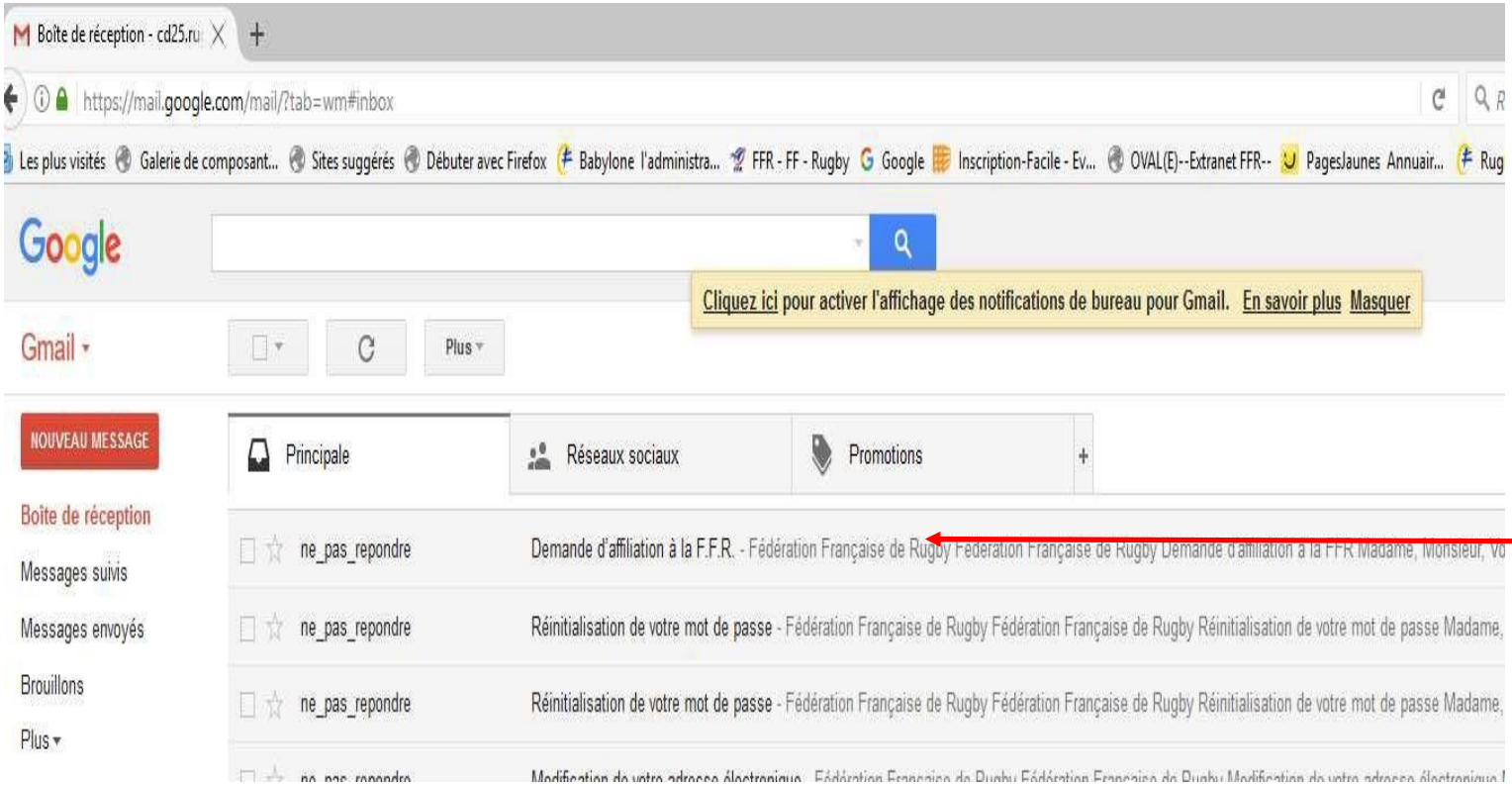
(ou Ré-affiliation)

GUIDE A DESTINATION DES FUTURS LICENCIES

Affiliation

(ou Ré-affiliation)

Le futur licencié rempli sa demande d'affiliation ou de réaffiliation



Un mail se génère dans la boîte mail du futur licencié

Expéditeur : ne_pas_répondre

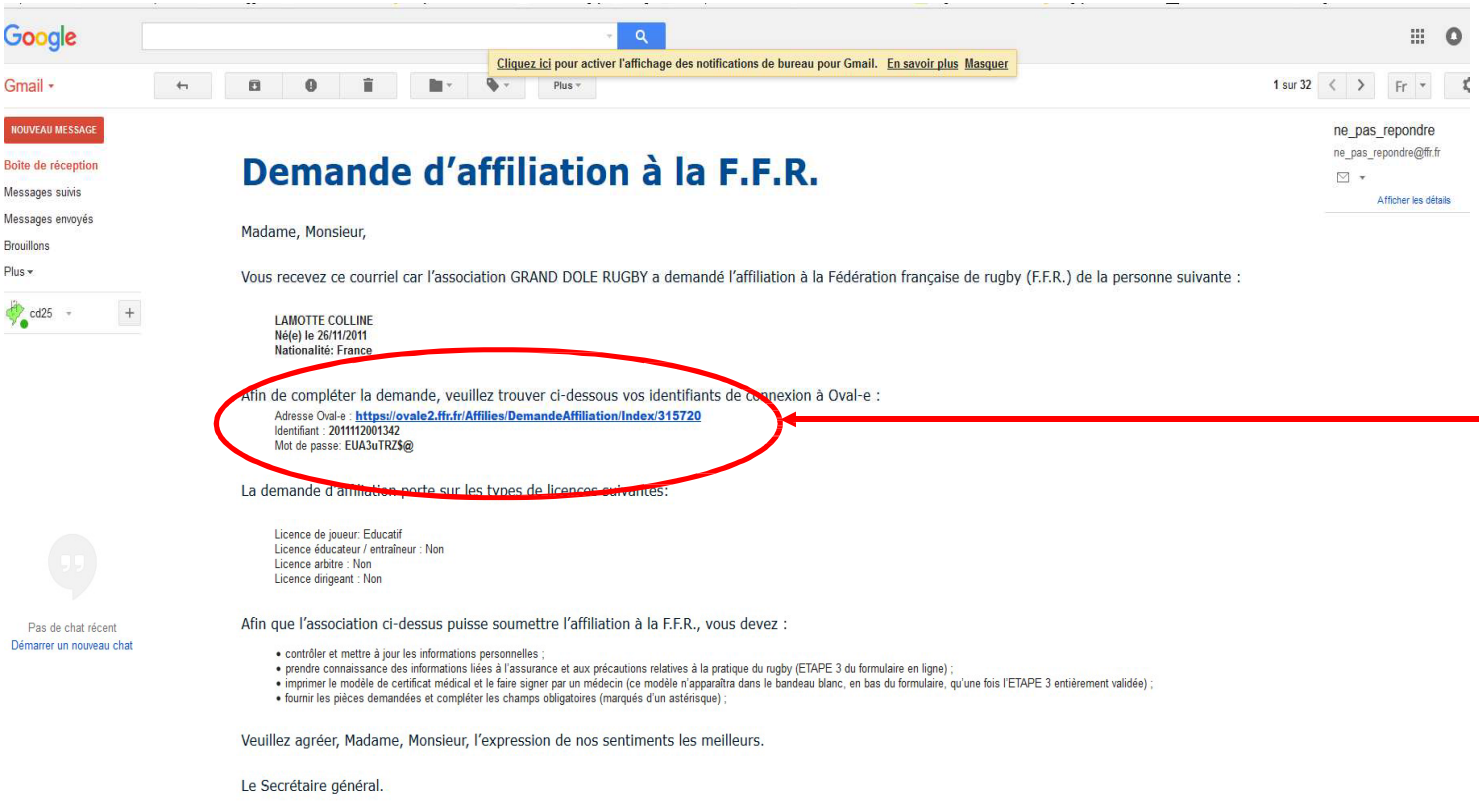
Objet : Demande d'affiliation à la FFR

Attention : vérifier les spams

Affiliation

(ou Ré-affiliation)

Le futur licencié rempli sa demande d'affiliation ou de réaffiliation



Google

Cliquez ici pour activer l'affichage des notifications de bureau pour Gmail. En savoir plus Masquer

Gmail

NOUVEAU MESSAGE

Boîte de réception
Messages suivis
Messages envoyés
Brouillons
Plus

cd25

Pas de chat récent
Démarrer un nouveau chat

1 sur 32

ne_pas_repondre
ne_pas_repondre@ffr.fr
Afficher les détails

Demande d'affiliation à la F.F.R.

Madame, Monsieur,

Vous recevez ce courriel car l'association GRAND DOLE RUGBY a demandé l'affiliation à la Fédération française de rugby (F.F.R.) de la personne suivante :

LAMOTTE COLLINE
Né(e) le 26/11/2011
Nationalité: France

Afin de compléter la demande, veuillez trouver ci-dessous vos identifiants de connexion à Oval-e :

Adresse Oval-e : https://ovale2.ffr.fr/Affilies/DemandeAffiliation/Index/315720
Identifiant : 2011112001342
Mot de passe: EUA3uTRZ$@

La demande d'affiliation porte sur les types de licences suivantes:

Licence de joueur: Educatif
Licence éducateur / entraîneur : Non
Licence arbitre : Non
Licence dirigeant : Non

Afin que l'association ci-dessus puisse soumettre l'affiliation à la F.F.R., vous devez :

- contrôler et mettre à jour les informations personnelles ;
- prendre connaissance des informations liées à l'assurance et aux précautions relatives à la pratique du rugby (ETAPE 3 du formulaire en ligne) ;
- imprimer le modèle de certificat médical et le faire signer par un médecin (ce modèle n'apparaîtra dans le bandeau blanc, en bas du formulaire, qu'une fois l'ETAPE 3 entièrement validée) ;
- fournir les pièces demandées et compléter les champs obligatoires (marqués d'un astérisque) ;

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

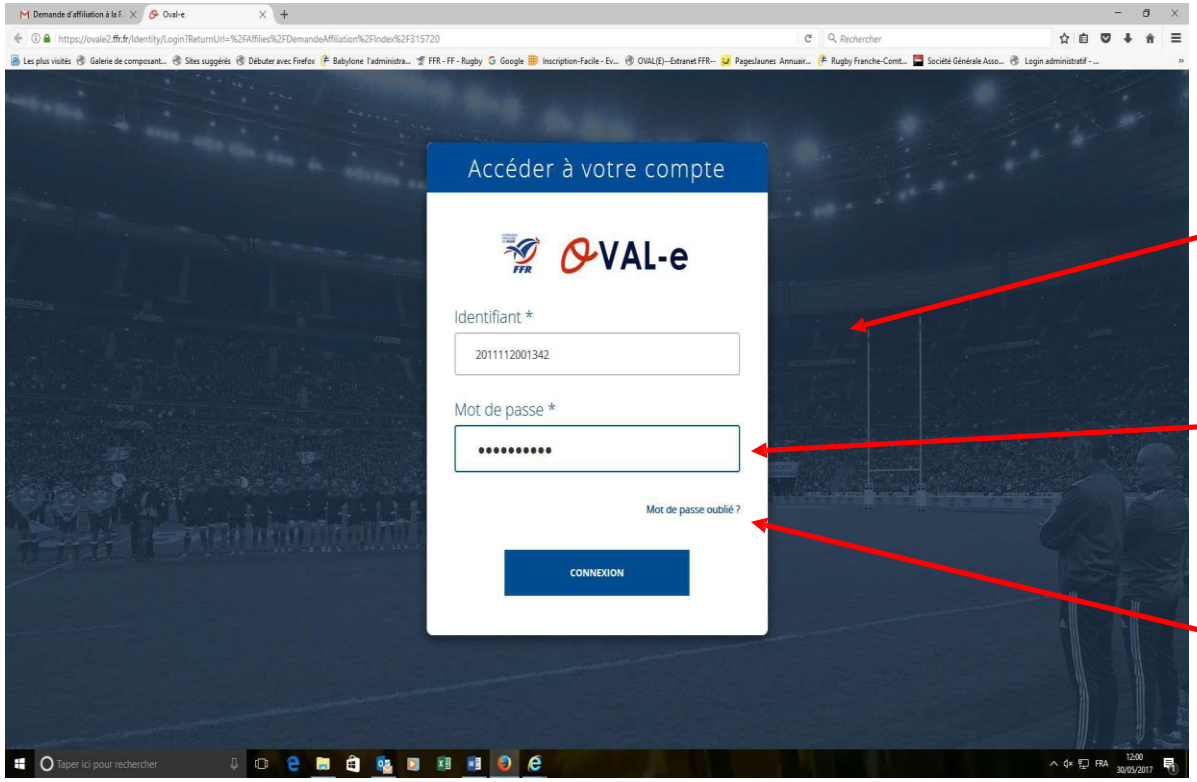
Le Secrétaire général.

Lien donnant accès au formulaire sur Oval-e2
Identifiant : N° d'identifiant
Mot de Passe d'initialisation

Affiliation

(ou Ré-affiliation)

Le futur licencié rempli sa demande d'affiliation ou de réaffiliation



Page d'accueil Oval-e2

Identifiant : N° de licence s'il s'agit d'une ré-affiliation

Mot de Passe d'initialisation

Page d'accueil Oval-e2

Mot de Passe : en cas de copier/coller, penser à supprimer le dernier caractère, il s'agit d'un espace!

Page d'accueil Oval-e2

Mot de passe oublié : permet de générer un nouveau mot de passe dans la boîte mail du licencié à condition que son mail soit renseigné sur sa fiche dans Oval-e2

Affiliation

(ou Ré-affiliation)

Le futur licencié rempli sa demande d'affiliation ou de réaffiliation



Formulaire d'affiliation

Affiliation

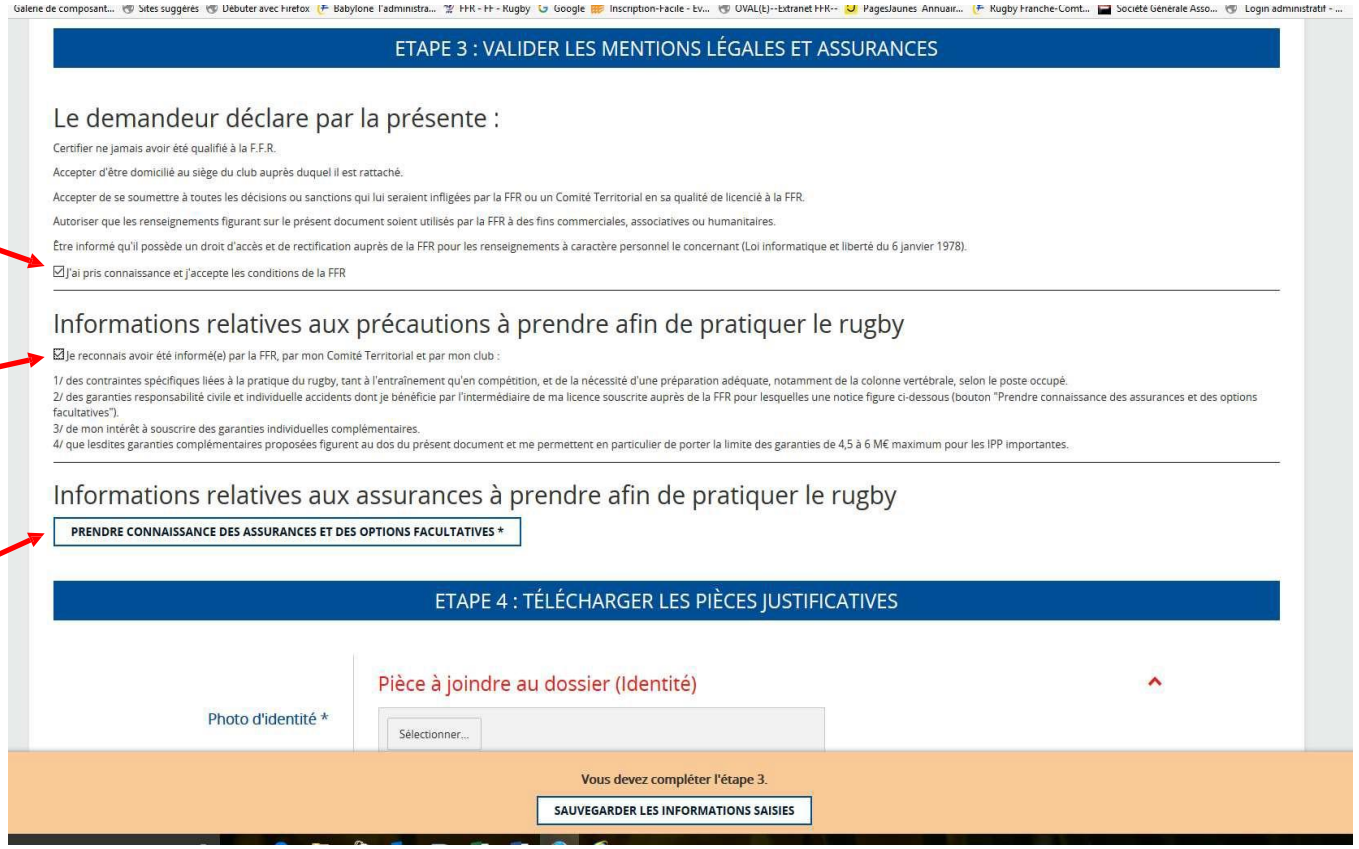
(ou Ré-affiliation)

Le futur licencié rempli sa demande d'affiliation ou de réaffiliation

Etape 3 :
-cocher les conditions de la FFR

Etape 3 :
-cocher les informations relatives aux précautions à prendre

Etape 3 :
-ouvrir une nouvelle fenêtre avec les conditions d'assurance



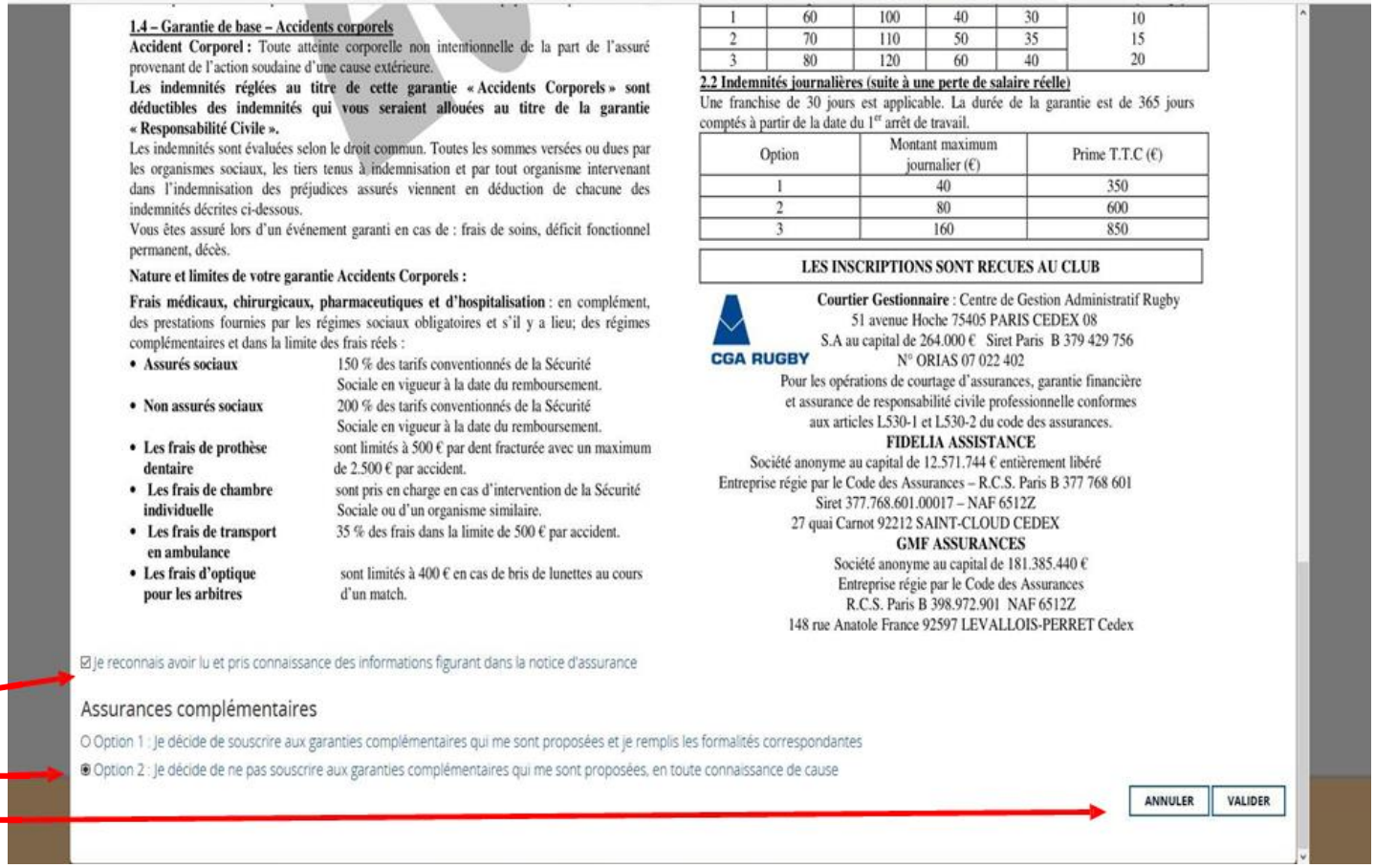
Affiliation

(ou Ré-affiliation)

Le futur licencié rempli sa demande d'affiliation ou de réaffiliation

Etape 3 :

- Cocher les conditions d'assurances
- Cocher l'option choisie
- Valider



1.4 – Garantie de base – Accidents corporels

Accident Corporel : Toute atteinte corporelle non intentionnelle de la part de l'assuré provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure.

Les indemnités réglées au titre de cette garantie « Accidents Corporels » sont déductibles des indemnités qui vous seraient allouées au titre de la garantie « Responsabilité Civile ».

Les indemnités sont évaluées selon le droit commun. Toutes les sommes versées ou dues par les organismes sociaux, les tiers tenus à indemnisation et par tout organisme intervenant dans l'indemnisation des préjudices assurés viennent en déduction de chacune des indemnités décrites ci-dessous.

Vous êtes assuré lors d'un événement garanti en cas de : frais de soins, déficit fonctionnel permanent, décès.

Nature et limites de votre garantie Accidents Corporels :

Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation : en complément, des prestations fournies par les régimes sociaux obligatoires et s'il y a lieu; des régimes complémentaires et dans la limite des frais réels :

- **Assurés sociaux** : 150 % des tarifs conventionnés de la Sécurité Sociale en vigueur à la date du remboursement.
- **Non assurés sociaux** : 200 % des tarifs conventionnés de la Sécurité Sociale en vigueur à la date du remboursement.
- **Les frais de prothèse dentaire** : sont limités à 500 € par dent fracturée avec un maximum de 2.500 € par accident.
- **Les frais de chambre individuelle** : sont pris en charge en cas d'intervention de la Sécurité Sociale ou d'un organisme similaire.
- **Les frais de transport en ambulance** : 35 % des frais dans la limite de 500 € par accident.
- **Les frais d'optique pour les arbitres** : sont limités à 400 € en cas de bris de lunettes au cours d'un match.

1	60	100	40	30	10
2	70	110	50	35	15
3	80	120	60	40	20

2.2 Indemnités journalières (suite à une perte de salaire réelle)

Une franchise de 30 jours est applicable. La durée de la garantie est de 365 jours comptés à partir de la date du 1er arrêt de travail.

Option	Montant maximum journalier (€)	Prime T.T.C (€)
1	40	350
2	80	600
3	160	850

LES INSCRIPTIONS SONT RECUES AU CLUB

CGA RUGBY

Courtier Gestionnaire : Centre de Gestion Administratif Rugby
51 avenue Hoche 75405 PARIS CEDEX 08
S.A au capital de 264.000 € Siret Paris B 379 429 756
N° ORIAS 07 022 402
Pour les opérations de courtage d'assurances, garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du code des assurances.

FIDELIA ASSISTANCE
Société anonyme au capital de 12.571.744 € entièrement libéré
Entreprise régie par le Code des Assurances – R.C.S. Paris B 377 768 601
Siret 377.768.601.00017 – NAF 6512Z
27 quai Carnot 92212 SAINT-CLOUD CEDEX

GMF ASSURANCES
Société anonyme au capital de 181.385.440 €
Entreprise régie par le Code des Assurances
R.C.S. Paris B 398.972.901 NAF 6512Z
148 rue Anatole France 92597 LEVALLOIS-PERRET Cedex

☑ Je reconnais avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance

Assurances complémentaires

○ Option 1 : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes

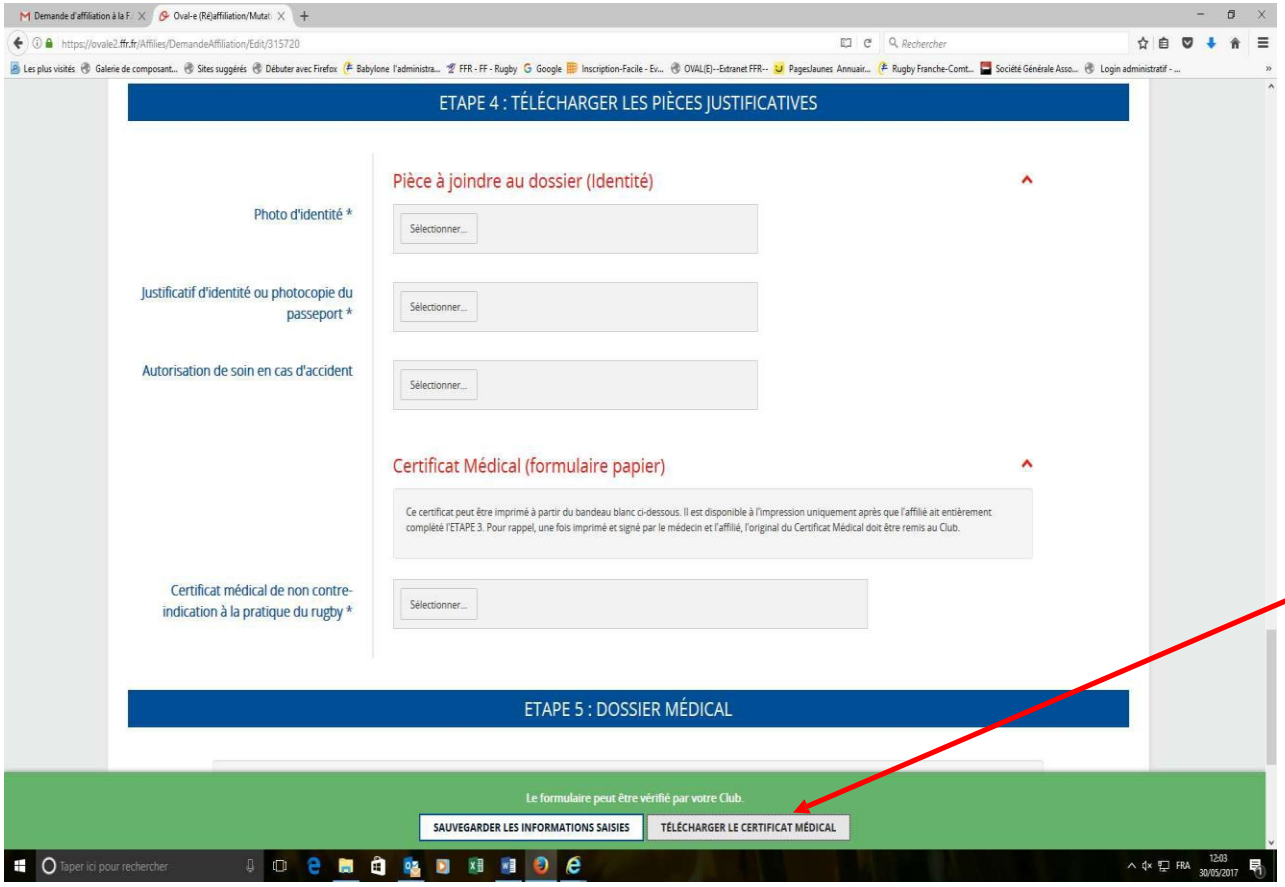
◉ Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause

ANNULER VALIDER

Affiliation

(ou Ré-affiliation)

Le futur licencié ou le gestionnaire des affiliations du club peut agir sur la demande d'affiliation



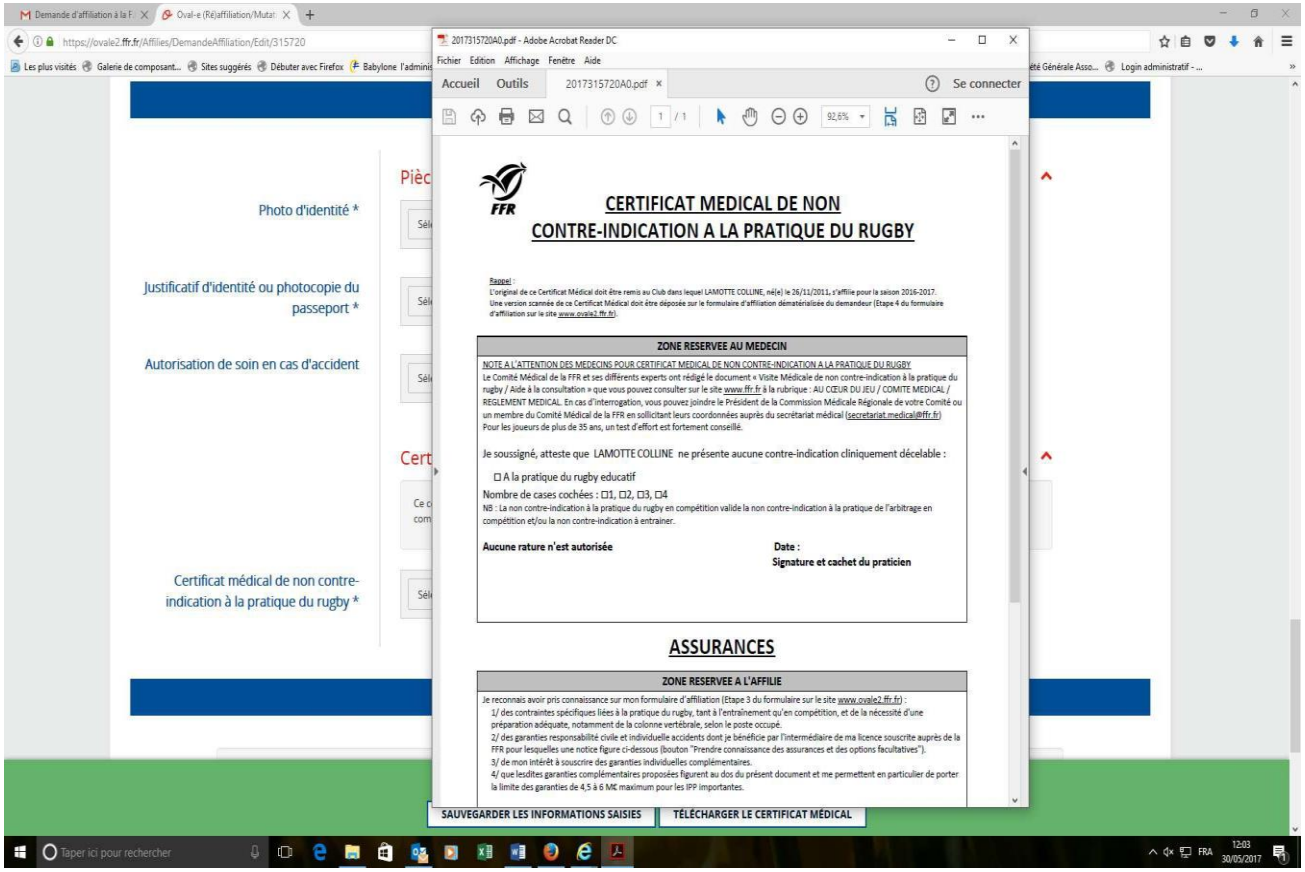
Etape 3 bis

-le certificat médical peut-être téléchargé par le licencié ou le club

Affiliation

(ou Ré-affiliation)

Le futur licencié rempli sa demande d'affiliation ou de réaffiliation



Etape 3 bis :

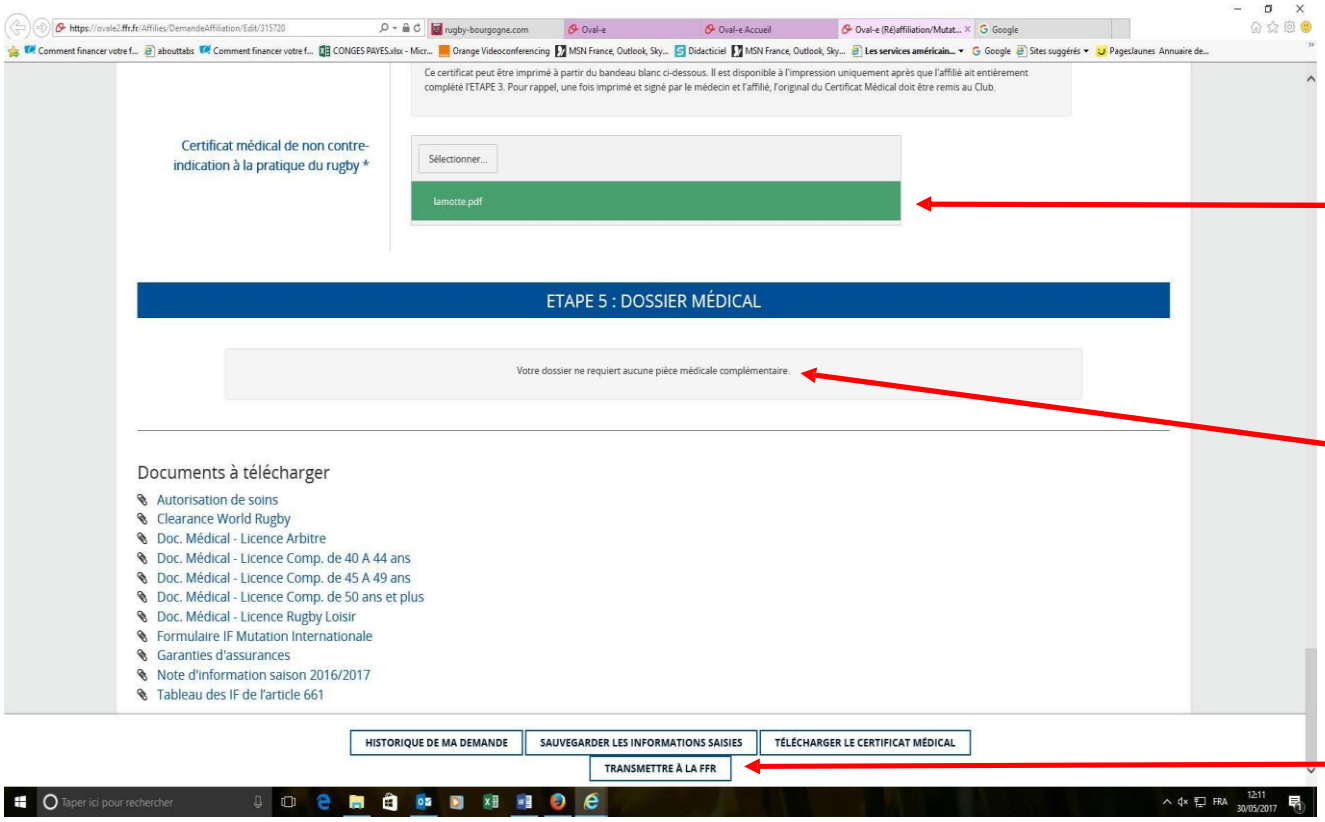
-imprimer le certificat médical et le faire tamponner, dater et signer par le médecin

-signer les conditions d'assurance sur le certificat

Affiliation

(ou Ré-affiliation)

L'affilié ou le gestionnaire des affiliation du club
peut accéder au formulaire d'affiliation afin de télécharger le certificat médical et les justificatifs :



Etape 4 :
-cliquer sur Sélectionner afin de télécharger le certificat médical et/ou les éventuels justificatifs supplémentaires nécessaires

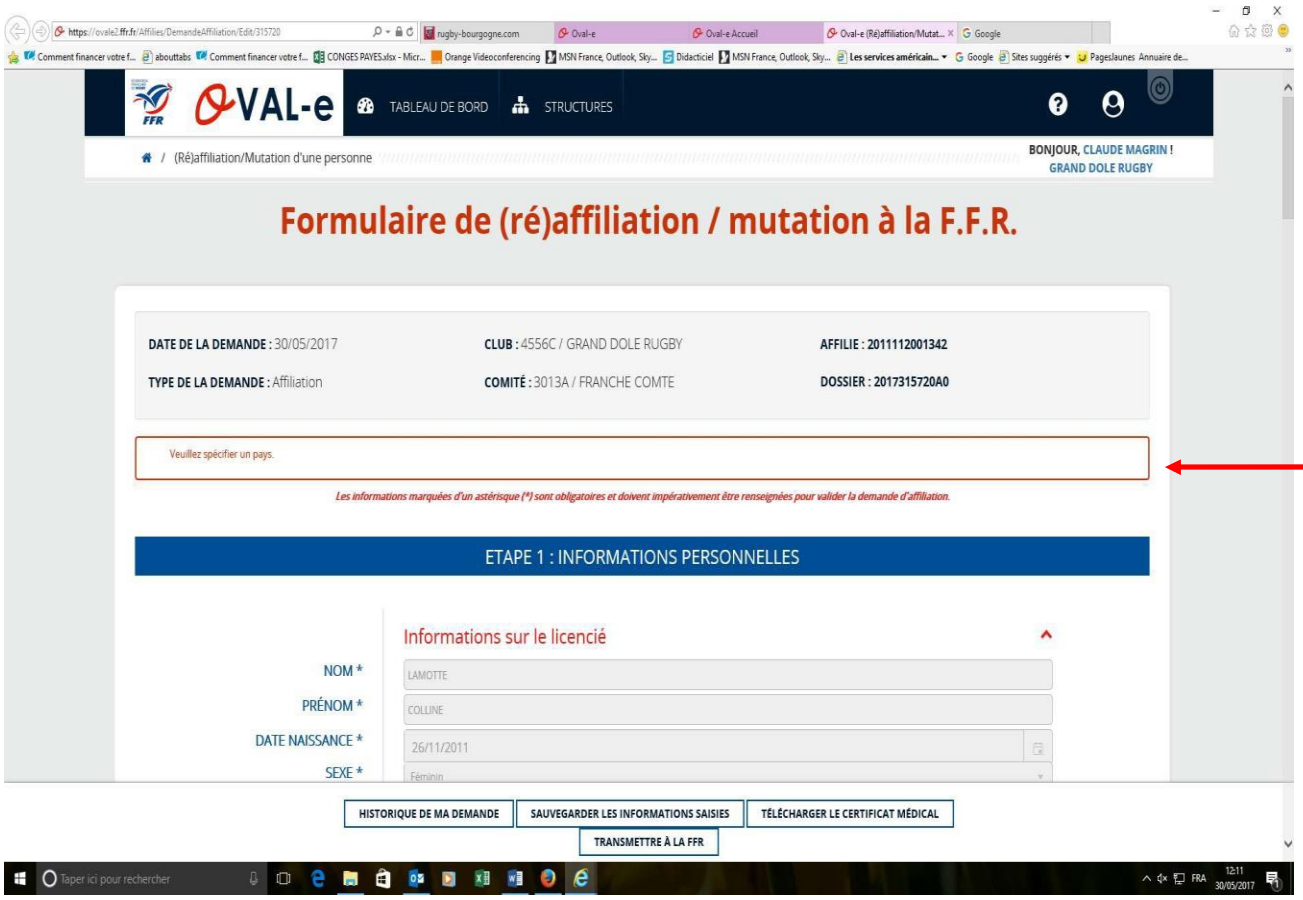
Etape 5:
-télécharger le dossier médical (cas spécifique pour joueurs/arbitres de 40 ans et +)

Etape 6 :
-le gestionnaire des affiliations du club transmet la demande à la FFR (comité)

Affiliation

(ou Ré-affiliation)

Le gestionnaire des affiliations du club transmet la demande d'affiliation



Etape 6 :

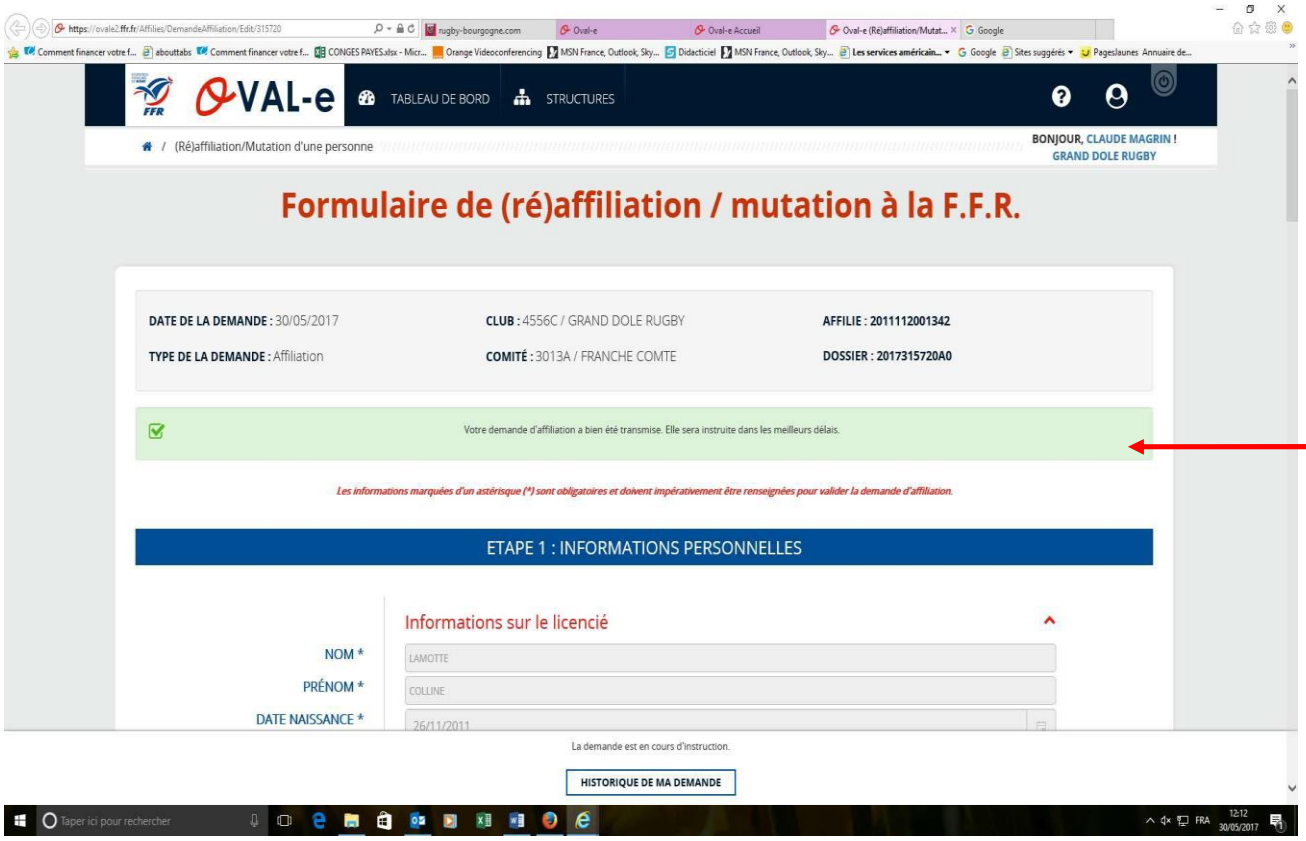
-si un encadré rouge apparaît : la demande n'a pas été transmise

-il faut corriger l'erreur indiquée

Affiliation

(ou Ré-affiliation)

Le gestionnaire des affiliations du club transmet la demande d'affiliation



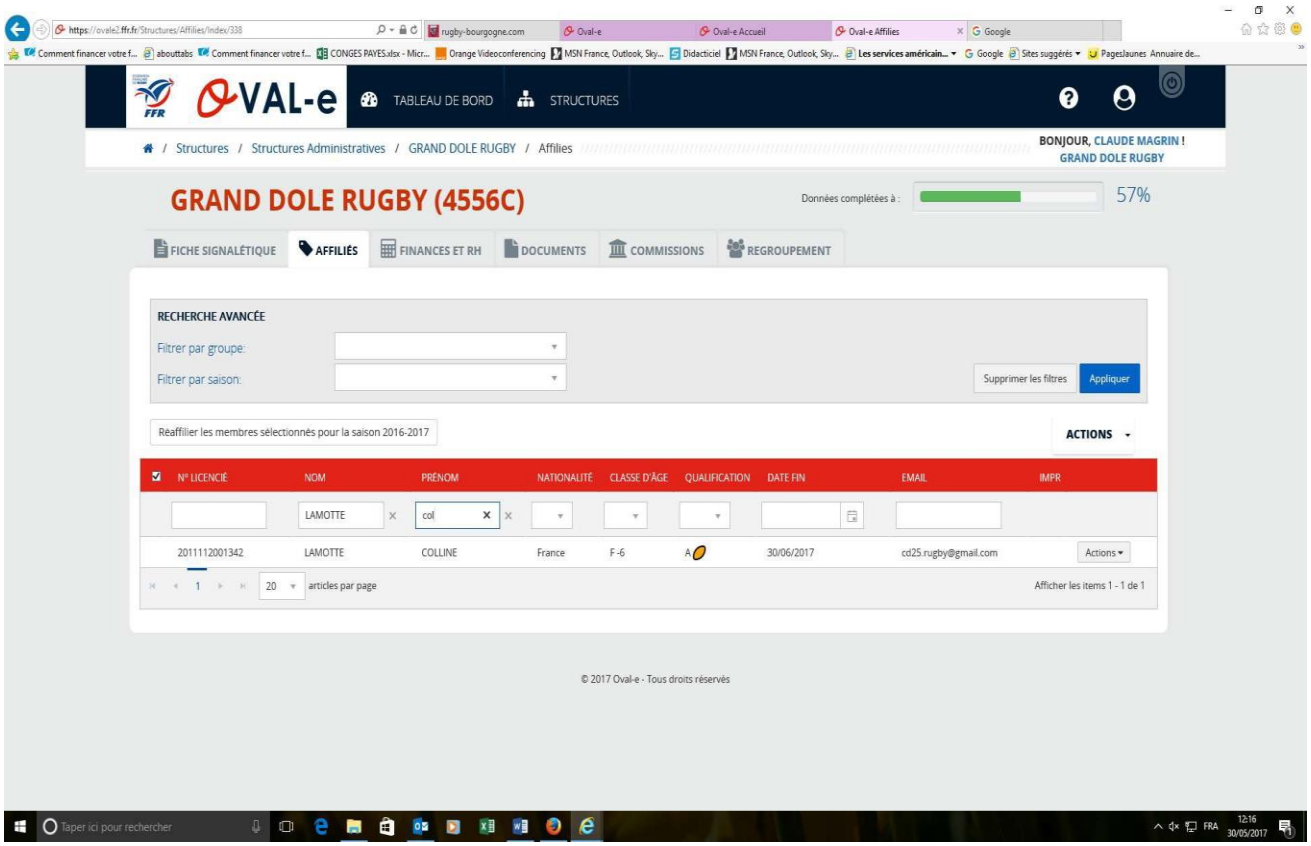
Etape 6 :

-si un encadré vert apparaît : la demande a été transmise

-le comité ou la FFR instruit le dossier

Affiliation

(ou Ré-affiliation)



Après validation par la FFR ou comité
Sur la fiche signalétique du club, le nom du nouveau licencié apparait dans l'onglet affiliés